

état général de la chatellenie de Callac en 1739

Le 19 juillet 1739 fut dressé un état général des réparations à faire sur et autours des halles, auditoire, prisons, four banal, moulins et autres chaussées de la chatellenie de Callac ⁽¹⁾. Cet état des lieux sera dressé par le sénéchal de Callac Mathurin François de Ploesquellec ⁽²⁾ à la demande de Monseigneur l'évêque de Nantes (Christophe Louis Turpin de Crisse de Sanzay : 1723-1746) en qualité de Seigneur châtelain de Callac.

Voici donc ce document retranscrit dans son intégralité et sans correction orthographique ; entre parenthèses et en italique une tentative d'explication de mots aujourd'hui inusités

Il permettra d'entrevoir l'aspect et la situation de la chatellenie de Callac.

Les Halles

Les murs de la hale sont assez en bon état, à la réserve de quelques endroits ou on met les picquets pour ourdir (alonger) les toiles et pour soutenir les planches de ceux qui étalent en dedans, qu'il serait besoin de regarnir avec pierre et mortier et qu'on estime à faire en fournissant le tout la somme de 16 livres.

A la cornière (au coin) du midi au couchant de la dite hale il manque un poteau de 12 pouces

(1) Territoire sur lequel le propriétaire d'un château exerce son pouvoir de commandement, police et justice (le ban). Mais à la fin du Moyen Age : circonscription dans les limites de laquelle un officier royal ou seigneurial, dit chatelain, exerce ses attributions.

(2) Mathurin François de Ploesquellec naît au manoir du Guermeur en Carnoët le 20 août 1694 ; il est le fils de Pierre et de Anne Corentine Alleno et ses parrain et marraine sont respectivement François René de Ploesquellec, recteur de Plusquellec de 1685 à 1710, son oncle, et Mathurine François Le Gonidec.

Il se marie à 21 ans avec la fille du sénéchal de Kergadou en Calanhel, Charlotte Antoinette Soreau dont il aura trois enfants, Charles Hercule en 1717, Mathurin François et Charlotte Julienne, dont postérité. Il accède très rapidement aux plus hautes fonctions administratives du pays en étant nommé subdélégué de l'Intendance de Bretagne, poste qui dépend directement de l'Intendant de Bretagne à Rennes, une sorte de sous-préfet avant la lettre. Dans le même temps, il est nommé sénéchal de Callac, fonction qu'il conservera pendant 20 ans, de 1717 à 1737. Il cesse toute activité à l'âge de 43 ans et décède à Callac en 1758 (<http://lohoujos.perso.cegetel.net/Callac-de-Bretagne/subdel.html>)

(égal 324 cm) en carré sur 16 pieds (528 cm) de long, ce qu'on estime à faire en fournissant le tout à refaire ce qu'il faudra démolir une somme de 30 livres.

La cloison de planche et la porte qui est sur le cellier du concierge sont toutes dérangées et presque de nulle valeur, nous estimons que pour la remettre en état, fournir tout ce qui y manque de bois se servant des vieilles planches, gons et serrures (serrures) de portes, il convient la somme de 18 livres.

Les étaux sont sur le compte du fermier des hales.

L'auditoire

(Siège de la justice et fief du sénéchal de la seigneurie, situé dans les halles)

L'escalier de l'auditoire toute la maçonnerie que de ce qui est composé de bois est en assez bon état quant à présent et le sera encore pour plusieurs années.

Les terrasses de l'auditoire sont deffaites en plusieurs

endroits, il est très nécessaire de les rétablir et de les enduire de chaux et sable avec une couche au lait (lait de chaux), ce que nous estimons devoir coûter à faire en fournissant le tout la somme de 24 livres.

Les bancs des procureurs et le tablier du greffe (bureau) sont très dérangés, il est nécessité de les réparer et de les appuyer avec des gaules (étais) ou arc-boutants en fer, toutes lesquelles réparations nous estimons devoir coûter une somme de 15 livres.

La cloison qui sépare l'auditoire de la chambre du conseil, est de nulle valeur; il faudra refaire à neuf également la porte de menuiserie, serrure, loquets et garniture de fer, ce que nous estimons devoir coûter à faire et fournir la somme de 26 livres.

A la grande fenêtre du midi de l'auditoire il n'y a ni volets ni abavan (abat-vent) ce qui cause un grand dégat dans le plancher par les eaux pluviales que le vent y jette, il est très nécessaire d'y faire un grand chassis dormant d'épaisseur convenable pour y attacher des volets qui

s'ouvriront en dehors, avec de bons crochets pour les tenir fermés en dedans et sur l'extérieur lorsqu'ils seront ouverts, dont les montants seront de 7 pieds et demi de long afin de pouvoir être enchassés et attachés par les deux bouts contre les poutres, ce que nous estimons coûter à faire compris les garnitures de bois et refaire ce qu'il faudra démolir, la somme de 18 livres.

Les jalousies (persiennes formées d'une série de planchettes enfilées sur des chaînettes et dont l'angle peut être modifié) et les vitres des 5 lucarnes qui éclairent l'auditoire et la chambre du conseil sont de nulle valeur, à la réserve de deux chassis dormant qui pourront encore servir en les réparant, il convient pour les vitres les dites lucarnes de les garnir de vergettes de fer et faire les jalousies et les mettre en place une somme de 45 livres.

La Prison

La couverture de la prison est en indigence (besoin) de réparation il l'a faudra réparer, et garnir les fêtiaux de chaux et sablé

et armer les bouts de la dite couverture ce qui nous estimons pouvoir coûter 30 livres.

Les murs de la prison ont grand besoin d'être garnis de chaux et sablé en dehors avec éclats de ri ?

L'écoulement des eaux a creusé au dessous du fondement, tout le long de la longère du levant, il sera très nécessaire d'y jeter de la terre de la hauteur au moins de deux pieds vers le mur en rabaissant vers la place sur la quelle terre il faudra paver de pierres pour faire soigner l'écoulement des eaux, du mur, de la distance au moins de quatre pieds sur toute la longueur de la prison qui est de vingt et un pieds. Toutes lesquelles réparations faire et fournir nous estimons la somme de 60 livres.

Il faut des volets et le travers d'en bas dans la fenêtre à la prison les deux montants et le travers d'en haut de la quarrée pourront fournir avec deux loquets et deux crampons de fer la somme de 6 livres.

Toutes les doublures (deux types de structures pour appli-

quer différent traitement selon les sanctions) de la prison sont en très bon état quoique non garainées (?).

A la première grille de la fenêtre de la chambre de la prison, il manque un barreau de trois pieds six pouces de longueur sur treize à quatorze lignes en quarré, qui sera coulé en plomb dans les pierres. La grille qui est en dehors est aussy très mauvaise pour une moitié seulement qui parroit avoir été mangée par les égouts ou par les urines qu'on jette dehors par la fenêtre de la chambre du geolier qui est diamétralement posée au dessus de la dite grille, et qui causera toujours dommage considérable à cette grille quelque forte qu'on la puisse mettre; pour mettre la barre en place et faire une grille à neuf en dehors qui sera cambrée et du poids au moins deux cens livres de fer d'Espagne, nous estimons qu'il en pourra couter en y employant la vieille grille la somme de 150 livres.

La porte du cachot de nulle valeur, il la faut refaire à neuf avec du bois de deux pouces d'épaisseur au moins avec de bonnes pentures et des cloux qui

seront rivés tout sur les pentures que sur la porte avec une serrure à double fond bien cramponnée (fixée) ce que nous estimons à faire, comprise la vieille ferraille, la somme de 36 livres.

La penture au bas de la porte de la chambre du geolier est rompue, il la faut refaire et rattacher, ce que nous estimons 15 sols.

La fenêtre au nord de la chambre de la geolle ne vaut rien du tout, il en faut une neuve ce qui pourra couter compris les restes, loquets et crampons pour la somme de 6 livres.

Four banal

(Appartenant au seigneur et mis à disposition des habitants moyennant finance)

Le four banal est en assez bon état à la réserve du manteau de cheminée qui parroit dérangé dessus les bouts et des scourges dans lesquels en dérangements on a fourré des coins de bois; il est très nécessaire d'y remédier pour faire rapprocher les scourges à chaque bout du man-

teau attendu qu'il soutient tout le tuyau de la cheminée, raccomoder l'orbe (niche) du jour an devant de la plateforme et refaire le tuyau ce que nous estimons pouvoir couter 18 livres.

Les moulins

Le moulin Blandelet de la ville de Callac au bout du levant de la longère du midy, il y a environ une toise (environ un mètre quatre vingt dix) de mur de deffait en dedans, qu'il est nécessaire de rétablir pour éviter la mine de la longère également qu'une autre toise des massonneries à faire au bout du couchant de la longère du nord, pour lesquels rétablissements, compris les pierres et mortier il en pourra coûter 18 livres.

La grande porte d'entrée avec les deux quenouilles (piliers) et le seuil de porte sont de nulle valeur; il est nécessaire de les faire neuff. Le ragoulin (?) composant le dessus de la porte servira, il faudra aussy une cerrure sur la porte qui au surplus pourra être faite sur bourdons ou piveau comme l'ancienne ce que nous estimons la somme de 24 livres.

La petite porte donnant sur la chaussée est aussy très mauvaise, il faudra la réparer avec ce qu'on pourra tirer de bon de la vieille grande porte ce que nous estimons pourra coûter 3 livres.

A l'escalier pour monter du moulin sur la chaussée il manque trois marches de pierre de taille. Dans les places de trois autres qui sont très usées, et la rampe du coté de la ville est entièrement démolie, et il faut rétablir des marches de pierre de taille comme l'autre, ce qui nous estimons pouvoir coûter à faire et fournir la somme de 26 livres.

Les canaux et les bondes (pièce de bois servant à obstruer le canal ou le bief) où petites écluses appartiennent au meunier également que les tournants, moulants (volume d'eau nécessaire pour faire tourner un moulin) et autres ustensiles du moulin, aussy il n'en sera pas ici question.

Le talut de la chaussée du coté et endroit du moulin a besoin d'être réparé de neuff ce que nous estimons pouvoir coûter 15 livres.

Les grandes écluses sont présentement en assez bon état à la réserve du chapeau (pièce de bois posée horizontalement à la partie supérieure) qui est rompu, il est absolument nécessaire de mettre un autre dans la place ce que nous estimons 12 livres.

Le pont est quant-à présent en assez bon état.

La chaussée a grand besoin d'être corroyée (mise en place de terre argileuse très compact servant à rendre étanche) depuis l'un bout jusqu'à l'autre de trois pieds de largeur sur toute la profondeur de la chaussée, ce que nous estimons à faire la somme 300 livres.

Il faudra aussy recharger la chaussée d'environ un pied et demi de hauteur sur toute la longueur dans le milieu du cailloutage autant qu'on pourra, ce que nous estimons la somme de 250 livres.

Il faudra redresser le talut de la chaussée vers l'eau en ce qui est défait également celluy qui prend depuis le glassix (glacis : pente donnée pour l'écoulement de l'eau) de la grande écluse

jusqu'au coin du pré qui est au dessous de la chaussée qui est d'environ huit toises de longueur sur toute la hauteur, ce que nous estimons faire et fournir la somme de 100 livres.

Le moulin du Plessix

Ce moulin est par renable (inventaire) avec le meunier, le seigneur est tenu de fournir les bois seulement, à le meunier l'oeuvre de main le boisage des bondes, canaux et autres ustensiles de bois du dit moulin n'ont besoin d'aucune réparation quant-à présent et serviront encore quelques années.

La petite porte du moulin a besoin d'être raccommodee, en y adjoutant deux planches ; il faut remettre la fenêtre du pignon vers l'eau en place, et y mettre un loquet de bois ce que nous estimons 4 livres.

L'escalier de pierre pour monter du moulin sur la chaussée est composé de huit marches, desquelles il n'y a que quatre qui puissent servir il faudra quatre autres, refaire les façades nous estimons à faire et fournir 24 livres.

Les grandes écluses regardent le seigneur et sont en état de servir pour bien des années, il faudra seulement les relevés les deux coins de sa garniture afin d'arrêter la grande quantité d'eau qui se dérobe par ces endroits, ce que nous estimons pouvoir coûter la somme de 15 livres.

Il faudra corroyer la chaussée dans toute sa longueur de la largeur de trois pieds sur toute la profondeur de la dite chaussée, ce que nous estimons à faire la somme de 200 livres.

Il faudra pareillement recharger la chaussée dans le milieu d'un demi-pied au moins, au dessus du rebord vers l'eau de la chaussée, talut à neuff, deux endroits qui sont défait par les inondations du coté des prés, et redresser et ajuster le rebord de pierre qui est vers l'eau ce que nous estimons à faire et fournir la somme de 250 livres.

Le moulin de Kerdrequen

Les grandes portes du moulin est de nulle valeur également

que la petite porte vers la chaussée, cette dernière pourra être accommodée de ce qu'on pourra trouver de meilleur dans la grande porte, lesquelles seront faites sur bourdons (?) ou piveaux comme les anciennes, ce que nous estimons à faire et fournir la somme de 18 livres.

Les grandes écluses pourront servir pour quelques années, mais il les faut relever pour corroyer sous la solle (niveau inférieur de l'écluse) et dans les coins ce que nous estimons à faire la somme de 15 livres.

La chaussée à prendre au bout du pont à très grand besoin d'être taluée (talutée : inclinaison donnée aux parements de la chaussée (digue) pour l'asseoir solidement) du coté du moulin sur la longueur de douze toises de Bretagne et sur toute la hauteur de la chaussée, ce que nous estimons à faire et recharger la somme de 144 livres.

Le pont a grand besoin d'être raccommodee ce qui pourra être fait par le moyen d'une poutre d'augmentation et quelques pièces de careau (pièce servant au pavage), il y manque aussy deux garde-corps ce que nous estimons faire et fournir la somme de 75 livres.

Le moulin de La Villeneuve

Le pignon vers l'eau est en très mauvaise état et en grand danger d'écraser les tournants, il est absolument nécessaire de le rétablir et refaire à neuf depuis ces fondements sur trois pieds et demi d'épaisseur jusqu'à la hauteur de la plateforme, auquel endroit sera réduit à trois pieds par un retranchement en dedans de six pouces à l'endroit de la plateforme, et jusqu'au même endroit sera bâti à chaux et sable, et les surplus conduit à pierres et mortier, dans lequel pignon sera faite une fenêtre à l'endroit du moulin à avoine d'un pied de hauteur sur huit pouces de large, ce que nous estimons faire et fournir la somme de 400 livres.

La maison du moulin n'est du tout pas doublée, et il ne parroit pas qu'elle l'ait été en aucun temps. Les deux fenêtres qui éclairent le moulin sont sans fermetures il en faudra des neuves, ce que nous estimons compris les couplets et loquets de fer 6 livres.

Il sera fait une gole de couroy tout le long (?) du canal qui

conduit l'eau sur les moulins depuis le pont jusqu'à la cornière du pignon, pour éviter la perte des eaux qui ruinent la massonnerie, ce que nous estimons à faire la somme de 50 livres.

Les murs du dit moulin seront chiqués (enduits) tout au tour de chaux et sable avec éclat de pierres et mortiers dans les endroits nécessaires, en dedans la pile (massif de maçonnerie sur lequel reposent les piédroits de la cheminée) de la cheminée était ruinée, sera réhaussée de deux pieds, tout quoy nous estimons faire et fournir 75 livres.

Les grandes écluses et glacis sont en ruine, il les faudra refaire à neuf tout en dedans qu'en dehors de huit pieds de long de chaque coté sur toute la largeur des dites écluses en observant de ne point changer d'hauteur à la solle de radis (sole du radier: fond sur lequel repose l'écluse); les pales des écluses n'auront que huit pouces de hauteur, de peur de faire causer des inondations sur les prés qui sont au dessus et à l'occasion desquelles il y a arrêt du parlement; toutes lesquelles réfections faire et fournir nous estimons qu'il en coûtera 300 livres

Le bois de Marros (Marroux)

Les fossés du tailly de Marros sont de nulle valeur, il les faut relever et réparer à neuf sur la hauteur de cinq pieds, à prendre de la racine du fossé jusqu'au sommet sur trois pieds de largeur par le couronnement ce que nous estimons à faire la somme de 500 livres.

La chaussée du Cozstang qui est sur le compte de la seigneurie est en grande indigence de réparation; elle est à l'entrée de la ville, ou est le passage de Guinguamp à Carhaix et autres villes circonvoisines: cette chaussée étant creusée par le milieu, fait écouler les eaux pluviales des deux bouts du milieu, lesquelles eaux se déchargeant à l'endroit du canal, font bouller (tomber) journellement des terres de cet endroit, ce qui a déjà tellement rétréci cet endroit qu'à peine une charrette chargée y peut passer; il faudra rétablir cet endroit en allongeant le canal de six pieds, auquel il sera mis de bonnes palets (pieux) de bois, talut ensuite pour retenir les terres de la longueur de cinq toises sur toute la hauteur de la

chaussée, et recharger cette chaussée afin que les eaux pluviales n'ayant point d'égouts à pouvoir y ramasser et retenir ce que nous estimons pouvoir coûter 300 livres.

Tout les taluts seront faits à pierre sèche et mousse, et les pavés et glacis seront bien aggrévés (nivelé) de sable et battus avec la hisse (dameuse).

Tel est notre rapport que nous affirmons véritable à nos connoissances et avons été occupés à faire le présent état le temps et le nombre de six jours entiers, fait en conclusion sous notre seing pour être déposé au greffe de la dite juridiction et chatellenie de Callac ce jour 19 juillet 1737.

Sources: Archives départementales des Cotes d'Armor série B193

Jérôme CAOUËN

Notes: Nous demandons aux lecteurs qui connaissent la signification des mots que nous n'avons pu « traduire » de bien vouloir nous informer; ou éventuellement mal « traduit » de nous avertir. Soyez en remercié.